

La Lettre

n°67

du président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne

ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

La balle est maintenant dans le camp de l'État !

Après une année 2017 difficile sur le plan budgétaire, nos efforts de gestion poursuivis de longue date portent leurs fruits. Le plan de refondation de nos politiques publiques, engagé en 2015, aura permis de limiter encore l'évolution de nos charges de fonctionnement qui sont pour plus de 95 % constituées de dépenses obligatoires et, en particulier, de dépenses de solidarité (près de 70 % des dépenses de fonctionnement).

La relative amélioration de nos finances doit nous conduire à être toujours inventifs afin d'adapter au mieux nos actions aux attentes de nos concitoyens. C'est pourquoi, dans le domaine social, cœur de nos compétences, nous avons l'ambition de défricher de nouveaux terrains pour lutter plus efficacement contre la précarité, qui fragilise nombre de familles lot-et-garonnaises et met à mal nos équilibres financiers.

Pour ce faire, nous devons explorer toutes les pistes possibles. Ainsi, dès le printemps, nous mettrons en place une plate-forme numérique, « JOB 47 », dédiée au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Il s'agit de faciliter la mise en relation de ce public, parmi les plus éloignés de l'emploi, avec les employeurs, quel que soit leur statut et leur secteur d'activité. Cet outil, qui fonctionne déjà dans un autre département, y donne des premiers résultats encourageants. J'ai d'ores

et déjà programmé une rencontre avec les représentants du monde de l'entreprise et les forces vives lot-et-garonnaises afin qu'ils contribuent pleinement à la réussite de ce projet.

Avec des finances remises d'aplomb, le Conseil départemental a fait sa part du chemin. Au Gouvernement de démontrer désormais qu'il n'est pas sourd aux attentes des territoires. Pour aboutir, trois conditions devront être réunies. Tout d'abord, les contraintes imposées aux collectivités, dans le cadre de la contractualisation imposée par l'État et visant à maîtriser leurs dépenses, devront être réalistes. Ensuite, la problématique du financement des allocations nationales de solidarité doit être résolue de manière définitive. Enfin, la mise en œuvre d'un plan Marshall pour la ruralité, en faveur duquel je plaide à l'Assemblée des Départements de France, doit marquer le lancement d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Sans respect de ces exigences, le Département verra ses capacités financières obérées et ne sera plus en mesure d'accompagner des investissements structurants.

Voici l'enjeu que j'ai exprimé avec détermination au Président de la République lors de son déplacement en Lot-et-Garonne le 6 mars dernier. Je conserve l'espoir d'être entendu car le temps presse !

2-3

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

- Maintenir le cap... et la pression sur l'État
- 5 actions-phares du Département pour 2018 :
Job47.fr
La poursuite du programme de rénovation des casernes de sapeurs-pompiers
Du 47 dans nos assiettes
Le Très Haut Débit
Le Campus numérique

4

- Plan Marshall pour les départements ruraux : votre avis compte !
- Le Département soutient l'artisanat local

Directeur de la publication :
Matthieu Stievet

Graphisme : D'clics

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CD47)

ISSN : 1961-0025

■ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

Maintenir le cap... et la pression sur l'État

Le combat du Lot-et-Garonne pour mettre l'État devant ses responsabilités s'est particulièrement illustré en 2017. Aujourd'hui, plus de 25 Départements ont rejoint notre collectivité dans cette mobilisation visant à obtenir une juste compensation des allocations nationales de solidarité et réclamant un véritable plan Marshall pour les territoires ruraux. Localement, la mobilisation a pris corps dans la « Motion de solidarité avec le Conseil départemental pour la survie de la ruralité », soutenue par l'Amicale des Maires et l'Association des Maires Ruraux et déjà adoptée par plus de 230 communes et intercommunalités. Au lendemain du débat d'orientations budgétaires et à la veille du budget primitif du Département, cet élan est plus que jamais nécessaire pour que l'État entende (enfin) le cri d'alerte de nos territoires.

Un budget 2018 équilibré, sans recours à la fiscalité

Les indicateurs sont de nouveau au vert pour le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, au prix d'importants efforts supplémentaires l'an passé : recentrage sur nos compétences propres, mise à contribution du tissu associatif (culturel et sportif), accentuation du plan de réduction des dépenses de fonctionnement (ressources humaines, parc automobile, nouvelle baisse de crédits cabinet/communication)... Aujourd'hui, notre Département fonctionne mieux et moins cher que les autres Départements analogues et les charges liées à la masse salariale sont inférieures de 20 % à celles des Départements comparables. En 2018, l'objectif de réduction de 5 % du nombre d'agents sera atteint, tout en préservant la même qualité de service.

Malgré cela, l'augmentation exceptionnelle de la fiscalité en 2017 a été imposée au Département par la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Le Président Camani a dit sa révolte face à cette injustice profonde qui consiste à faire payer aux Lot-et-Garonnais l'insuffisante compensation par l'État des allocations nationales de solidarité que le Département paye pour son compte.

C'est pourquoi les orientations budgétaires du Département pour 2018 excluent clairement tout recours à la fiscalité pour cette année et ce jusqu'à la fin du mandat.

322 collectivités territoriales appelées à contribuer encore davantage au redressement des comptes de la Nation

L'objectif affiché par le Gouvernement : ponctionner, au cours de la période 2018-2022, 13 milliards d'euros sur les collectivités (les 322 qui ont un budget supérieur à 60 millions d'euros. Deux sont concernées en Lot-et-Garonne : le Conseil départemental et l'Agglomération d'Agen), pour réduire le déficit de l'État. Le « contrat de confiance » s'est ainsi peu à

“ **Le Conseil départemental a fait sa part du chemin. Il a les moyens de poursuivre ses politiques et d'assumer ses compétences. Au Gouvernement de démontrer désormais qu'il n'est pas sourd aux attentes des territoires.** ”

Pierre Camani

peu transformé en « pacte financier ». Une subtilité de langage qui en dit long... Deux critères sont imposés par l'État à travers ce pacte : une limitation de dépenses de fonctionnement à 1,2 % inflation comprise, les marges dégagées par cette limitation devant exclusivement servir au désendettement et en aucun cas à augmenter la capacité d'investissement de la collectivité.

Le Lot-et-Garonne remplit déjà sa part du contrat en répondant aux objectifs fixés par l'État

Le Département de Lot-et-Garonne remplira sa part du contrat. Les objectifs

fixés par le Gouvernement en matière de maîtrise budgétaire seront parfaitement assurés : limitation de la croissance des dépenses de fonctionnement à + 0,4 %. Mieux, hors dépenses sociales (que le Département ne maîtrise pas pour une grande part), les charges de fonctionnement diminuent de 0,6 % ! Enfin, en matière d'amélioration de la capacité de désendettement, le budget réalisé en 2018 permettra au Département de ramener ce ratio au-dessous des 7 ans !

Poursuivre la mobilisation pour que les territoires ruraux soient enfin entendus au sommet de l'État

Une contractualisation forcée ne peut pas être l'alpha et l'oméga de la politique de l'État à l'égard des collectivités. Si l'État se contente d'imposer aux Départements des contraintes qui se transforment en carcan sans donner suite à leurs principales doléances (l'élaboration d'un « plan Marshall » et le financement des allocations nationales de solidarité), alors il y a fort à craindre que l'affaire ne soit qu'un marché de dupes.

Dès lors, la mobilisation des territoires se poursuit pour enfin retrouver les chemins de la confiance entre l'État et les collectivités.



L'union fait la force. Vendredi 2 mars, Pierre Camani, entouré des conseillers départementaux des trois groupes politiques et de représentants de l'Amicale des maires et de l'Association des maires ruraux, a remis à Madame le Préfet le recueil des motions de « solidarité avec le Conseil départemental pour la survie de la ruralité » déjà adoptées par plus de 230 communes et intercommunalités lot-et-garonnaises (d'autres sont en cours d'adoption). Recueil à télécharger sur www.lotetgaronne.fr



Mardi 6 mars 2018 – À l'occasion de la venue du Président de la République en Lot-et-Garonne, Pierre Camani n'a pas manqué de lui rappeler la nécessité absolue d'apporter des réponses concrètes aux Départements ruraux pour enfin faire reculer les fractures territoriales dans notre pays. Emmanuel Macron a déjà eu l'occasion d'affirmer son intérêt pour la mise en œuvre d'un "Plan Marshall" pour la ruralité. C'est sur ce document que le président Camani travaille actuellement dans le cadre de l'Assemblée des Départements de France.

Investissements : détermination et langage de vérité

Chaque collectivité concernée par le pacte financier avec l'État (Conseil départemental et Agglomération d'Agen en Lot-et-Garonne) est donc appelée à améliorer sa capacité de désendettement. Pour le Conseil départemental, cela se traduit par une section d'investissement qui s'établit aux environs de 45 millions d'euros par an, seuil au-delà duquel la collectivité ne mobilise pas d'emprunt nouveau, un objectif imposé par l'État. Or, ce montant couvre tout juste les besoins de la collectivité pour assurer l'entretien des routes et des collèges ainsi que ses investissements en matière de déploiement du très haut débit. Ce cadre contraint pose un paradoxe : l'État empêche le Département d'investir davantage et l'appelle dans le même temps à financer des grandes infrastructures qui relève pourtant de sa responsabilité, à l'exemple de la RN21 ou encore des gendarmeries, chantiers pour lesquels le Département a déjà fait beaucoup.

L'injustice est encore plus criante pour des projets relevant de la compétence départementale pour lesquels le pacte financier change la donne. Pour autant, le Département maintient le cap ! La collectivité honore ainsi sa participation à la rocade Sud-Ouest d'Agen (D656/D119) sur 2017 et 2018 à hauteur de 3,3 millions d'euros, soit un tiers du coût total des travaux. Autre exemple, la rocade de Marmande, pour laquelle 120 000 euros ont été prévus au budget cette année afin d'engager les études nécessaires à sa réalisation. Les acquisitions de terrains se poursuivront. En outre, les services départementaux vont lancer le travail d'élaboration de l'enquête publique devant déboucher sur la déclaration d'utilité publique du projet. De même, concernant le pont du Mas, d'importants travaux de consolidation seront engagés dès cette année en attendant la construction du nouveau pont.

Sur tous les grands projets, il ne s'agit pas de « bloquer la machine » mais au contraire, de poser clairement la problématique et les incidences du pacte financier pour les départements ruraux, auxquels on ne peut aveuglément imposer les mêmes critères de réduction des dépenses qu'aux départements les plus riches.

5 actions-phares du Département pour 2018

Le débat d'orientations budgétaires a mis en lumière plusieurs actions-phares. Notamment en matière de solidarités humaines et territoriales, un domaine dans lequel le Département continue d'innover, avec :



Job47.fr, une plate-forme numérique, dédiée au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, qui facilitera la mise en relation de ce public, parmi les plus éloignés de l'emploi, avec les employeurs, quel que soit leur statut et leur secteur d'activité.

La poursuite du programme de rénovation des casernes de sapeurs-pompiers, avec le début de la seconde vague de travaux qui viendra compléter les interventions déjà conduites sur 16 centres rénovés ou reconstruits depuis 2008. Le Conseil départemental prend à sa charge un tiers du montant global s'élevant à 24 millions d'euros, pour traiter à terme la totalité des 44 centres de secours.



« Du 47 dans nos assiettes », un programme qui connaît un succès croissant, emblématique de la volonté à la fois de promouvoir une alimentation de qualité auprès des jeunes et de soutenir nos producteurs locaux. Aujourd'hui, 100 % des produits frais servis dans les collèges sont d'origine locale, et l'élargissement à d'autres structures publiques de restauration collective est lancé. Grâce à cette très forte impulsion donnée par notre collectivité, le Lot-et-Garonne est en train de devenir un pilote national dans ce domaine des circuits courts !



Le Très Haut Débit, 2018 est la première année de déploiement de la fibre optique par le Département, pour couvrir à terme les 305 communes lot-et-garonnaises sur lesquelles les opérateurs privés n'interviennent pas. Les premières armoires de rue viennent d'être posées pour le raccordement au réseau national et une trentaine sera installée en suivant. Les premiers abonnés seront éligibles d'ici à la fin de l'année.



Le Campus numérique, pôle d'excellence de la transition numérique grâce auquel notre territoire se donne toutes les chances pour renforcer son attractivité et se forger une place de choix entre les métropoles bordelaise et toulousaine. Après les Cracks de la transformation numérique (photo), le Campus sera à l'initiative d'un concours national de start-up à la fin du 1^{er} semestre 2018 ! À suivre sur www.campusnumerique47.fr



Retrouvez toutes les orientations budgétaires sur www.lotetgaronne.fr

PLAN MARSHALL POUR LES DÉPARTEMENTS RURAUX
VOTRE AVIS COMPTE ! page 4

Plan Marshall pour les départements ruraux

Votre avis compte !

Responsable à l'Assemblée des Départements de France du groupe de travail portant sur les difficultés rencontrées par les Départements ruraux, Pierre Camani a engagé l'élaboration collective d'un Plan Marshall pour la ruralité intégrant à la fois des recommandations de péréquations financières (horizontale, entre territoires riches et pauvres, et verticale, entre l'État et les territoires) et des préconisations pour un soutien efficace de l'État en faveur de la revitalisation des territoires. Ce travail sera remis prochainement au Chef de l'État et au Gouvernement pour faire entendre la voix de la France rurale et obtenir des réponses concrètes à la réparation des fractures territoriales qui se creusent dans notre pays.

FAISONS ENSEMBLE REMONTER À L'ÉTAT LES ANALYSES DU TERRAIN

**VOUS AUSSI, ÉLUS LOCAUX, ENTREPRENEURS, RESPONSABLES ASSOCIATIFS, ACTEURS PUBLICS...
DONNEZ VOTRE AVIS !**

→ Envoyez vos contributions et propositions à planmarshallruralite@lotetgaronne.fr
Tous les avis sont utiles pour faire des préconisations ancrées dans la réalité de nos territoires ruraux

Le Département soutient l'artisanat local

Territoires47.com est un outil numérique de mise en relation pour l'apprentissage et l'artisanat, concept aujourd'hui unique en France et appelé à se développer sur le territoire national. Le site web a été mis en ligne en début d'année par Pierre Camani et Yvon Setze, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.



À l'occasion de la 12^e édition des Journées européennes des métiers d'art, du 3 au 8 avril, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le Conseil départemental s'associent une nouvelle fois pour mettre en valeur les savoir-faire lot-et-garonnais, au travers de 5 pôles collectifs répartis sur le territoire et un salon regroupant plus de 50 exposants à l'Hôtel du Département (Agen) du 6 au 8 avril.



+ d'infos sur www.lotetgaronne.fr et www.cm-agen.fr

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

L'avenir du Lot-et-Garonne doit s'imaginer et se préparer dès aujourd'hui. Que ce soit par la mise en place d'outils structurants et d'infrastructures, ce sont les décisions que nous prenons aujourd'hui qui assureront demain le développement de notre département.

C'est cette volonté qui a conduit la Majorité départementale à appuyer la mise en place d'un opérateur foncier. C'est chose faite avec l'adhésion de notre département à l'Etablissement public foncier (Epf) de Nouvelle-Aquitaine. Grâce à ce nouvel outil, le Département se pose en facilitateur dans la réalisation des projets d'aménagement portés par les collectivités locales.

Préparer l'avenir, c'est aussi ancrer dès aujourd'hui le Lot-et-Garonne dans l'ère du numérique. Enjeu majeur et incontournable pour le développement et l'attractivité, le Très Haut Débit est en cours de déploiement sur le département, grâce à une politique volontariste voulue par les élus de la Majorité départementale.

Enfin, préparer l'avenir ne peut se faire sans une lutte déterminée contre la précarité. Le lancement du site « Job47.fr » en lien étroit avec les chefs d'entreprises ambitionne de faire se rencontrer les offres et les demandes d'emploi.

Au-delà des contraintes budgétaires qui pèsent sur le Département, les élus de la Majorité départementale restent pleinement mobilisés pour anticiper et préparer le Lot-et-Garonne de demain.

Majorité départementale
Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE L'AVENIR ENSEMBLE

Communiquer à outrance pour faire oublier son incapacité à agir. C'est la stratégie suivie depuis plusieurs années par la majorité socialiste du Conseil départemental. Preuve en est sa dernière campagne de communication sur l'opération « Du 47 dans nos assiettes » dont on nous rebat les oreilles depuis maintenant deux ans.

Aussi positive que puisse être cette opération, elle ne pourra jamais remplacer les politiques vraiment essentielles au quotidien des Lot-et-Garonnais, en particulier pour ce qui concerne les infrastructures. Le doublement de la RN 21, le barreau et le pont de Camélat, le pont du Mas-d'Agenais, la déviation de Marmande, la déviation de Casteljaloux... Nous avons moins besoin de communication que de la réalisation de ces équipements.

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Voilà venu le temps de la contractualisation. Les principales collectivités territoriales, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne en tête, vont signer un pacte financier avec le... diable, pardon avec l'État. Derrière ce contrat, qui devra être paraphé avant la fin du premier semestre 2018, se cachent de nouvelles contraintes pour le Département. Des objectifs dictés par Bercy, qui certes seront atteints par notre collectivité mais qui entraîneront inévitablement un nouveau coup de frein à l'investissement. Prions pour que ce ne soit pas le coup de grâce !

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14